1. OBJET

Ce mode opératoire décrit les préconisations du laboratoire pour garantir la qualité des prélèvements mycologiques de la peau et des phanères.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Il s'adresse aux préleveurs internes au laboratoire (internes, biologistes) et aux préleveurs externes (internes et médecins des services cliniques).

3. PRELEVEMENTS

Squames, ongles, cheveux, poils.

4. MATERIEL

- Curette stérile pour les lésions squameuses ;
- Compresses stériles ;
- Scotch et lames pour le diagnostic de *Pytiriasis versicolor ;*
- Pince à épiler pour les régions pileuses ;
- Scalpel ou pince coupante pour les ongles ;
- Boîtes de Pétri et sparadrap ;
- Ecouvillon (uniquement pour des lésions suppurées ou suspectes d'origine bactérienne).

5. ORGANISATION

Les prélèvements peuvent être effectués à l'unité de prélèvement du Pôle de Biologie et Pathologie, au bâtiment 16, uniquement sur rendez-vous programmés les après-midis du lundi au vendredi après appel au poste 24230 ou 03-89-12-42-30.
Les appels pour prise de rendez-vous peuvent être effectués de 9h à midi et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

6. DESCRIPTION

6.1 Considérations préliminaires

Le prélèvement doit être **réalisé à distance d'un traitement antifongique :**

- **2 à 3 mois pour solution filmogène ou traitement systémique de lésions unguéales;**
- **15 jours pour un traitement local par crème, pommade ou traitement systémique de lésions de la peau et des cheveux.**

Les champignons présentent une **croissance centrifuge avec un maximum d'activité en périphérie de lésion.** Il est donc important de **prélever à l'interface entre la zone atteinte et la zone saine**.

Chacune des lésions par leur aspect clinique ou leur localisation doit être **prélevée séparément**.

Les prélèvements (squames, ongles, cheveux, poils) sont **recueillis dans des boîtes de Pétri individualisées et scellées au sparadrap** en distinguant les sites de prélèvement.

Un **examen clinique** préalable des lésions ainsi qu'une **anamnèse** auprès du patient sont à réaliser afin de remplir **la fiche de renseignements cliniques d'un prélèvement mycologique de la peau et des phanères** *(HCC-PREA-BP-E-034)* en particulier pour les teignes et les épidermophyties circinées (pertinence de l'anamnèse pour le diagnostic étiologique).

!!! La qualité des prélèvements conditionne les résultats !!!

6.2 Lésions cutanées

1) Gratter la **périphérie des lésions** avec une curette.
2) Si nécessaire, frictionner la peau à l'aide d'une compresse stérile pour recueillir les squames résiduelles.
3) En cas de suspicion d'intertrigo d'origine bactérienne (*P. aeruginosa*, *C. minutissimum*), réaliser un prélèvement à l'écouvillon pour culture microbiologique.

Pour la recherche de ***Pityriasis versicolor*** :
1) Déposer une bande de scotch transparent sur la lésion.
2) Coller la bande de scotch transparent sur une lame.
N.B. La recherche peut également s'effectuer sur les squames prélevées à la curette.

6.3 Onyxis

1) Le prélèvement doit être **réalisé sur des ongles propres, brossés avec un savon neutre avant l'examen ou nettoyés avec un désinfectant usuel (en particulier pour les leuconychies superficielles)** afin d'éliminer au mieux les moisissures de l'environnement.
2) Couper l'ongle au scalpel ou à la pince coupante jusqu'à atteindre l'interface zone infectée-zone saine. **Ne pas envoyer l'ongle coupé (prélèvement non contributif, fort risque de contamination par des spores environnementales).**
3) Gratter les débris kératosiques friables recouvrant le lit unguéal.
4) Si coloration verdâtre, réaliser un prélèvement à l'écouvillon pour culture microbiologique (suspicion de *P. aeruginosa*)
En cas de péri-onyxis (atteinte du pourtour de l'ongle) : exercer une pression sur le bourrelet inflammatoire et **recueillir les sérosités à l'aide d'un écouvillon**.
En cas de leuconychies : gratter les taches blanches friables présentes sur la tablette supérieure de l'ongle.

6.4 Folliculite

Retirer les poils à l'aide d'une pince à épiler au sein de la zone inflammatoire.

6.5 Teignes

1) Noter la fluorescence en lumière de Wood sur la fiche de renseignements cliniques si disponible.
2) Prélever les cheveux atteints à la pince à épiler et gratter les croûtes éventuelles à l'aide d'une curette.

<u>En cas de lésions suppurées</u> : prélever les sérosités/exsudats à l'aide d'un écouvillon.

7. TRANSPORT – CONSERVATION

Acheminer les prélèvements dans une pochette plastique scellée accompagnée de la feuille de demande « Microbiologie » et de la fiche de renseignements disponible sur le guide des examens du laboratoire.

Les prélèvements peuvent se conserver sans délai à température ambiante (viabilité des spores de plusieurs jours à semaines).